

Charte de partenariat Préfecture des Cotes d'Armor - CRAM

Plan d'action 2006

Cibles	Objectif	Action	Responsable	Délai prévisionnel à préciser	Durée (ressources)	Commentaires
IDSR « ECPA », coordinateur « SR », animateur du réseau des IDSR, CMSR	Formation des Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR) pour les enquêtes ECPA	Formation des IDSR et du coordinateur « SR » à l'analyse de l'Accident du Travail de la circulation selon l'approche CRAM	-La Préfecture se charge des invitations (10 pers. Minimum) - La CRAM se charge de la formation et des frais d'hébergement et de restauration (stage résidentiel)	Sur le 1 ^{er} semestre	2 jours	Le lieu et la date seront proposés par la CRAM
Administrations	Améliorer la prise en charge de la Sécurité Routière » par les services déconcentrés de l'Etat	Formation de personnes-ressources d'administrations « SR » à l'analyse de l'Accident du Travail de la circulation selon l'approche CRAM et à la réalisation du PPRR	-La Préfecture se charge des invitations (10 pers. Minimum) - La CRAM se charge de la formation et des frais d'hébergement et de restauration (stage résidentiel)	Sur le 2 nd semestre	2 jours voir 3 jours	Le lieu et la date seront proposés par la CRAM
		Participation à des ateliers inter-administration à destination des salariés	Préfecture	Année 2006	2 x ½ journées	Le lieu et la date seront proposés par la Préfecture
		Mettre en relation le « Service Info Santé » de la CRAM avec la Préfecture pour décliner des actions de sensibilisation sur différents thèmes	CRAM	Février 2006		
Cibles	Objectif	Action	Responsable	Délai prévisionnel à préciser	Durée (ressources)	Commentaires

Développement de la démarche partenariale	Entreprises	Animation du groupe SRE 22 à hauteur de 3 réunions annuelles	-CRAM - Préfecture	- 26/01/6 - 8/06/06 - A définir	3 x ½ journée	Le coordinateur « Sécurité Routière » sera présent lors de ces réunions
		Signature d'une charte tripartite Préfecture -CRAM – CAPEB	- Préfecture -CRAM -CAPEB	Juste avant la semaine « SR »		-Déclinaison de la charte nationale - Les documents support sont déjà réalisés
		Animation de 2 sessions de formation de 3 jours (2+1) « Prévention du Risque Routier en Entreprise » à l'échelon régional	- CRAM	- 4-5/04/06 et 23/05/06 - 17-18/10/06 et 12/12/06	6 jours	
		Participation de la CRAM au pôle de compétences Etat animé par la préfecture	- Préfecture	-Selon programmation des réunions		
		Signature d'une charte avec les grosses entreprises de transport	- Préfecture - CRAM - Fédérations professionnelles	A définir		- Déclinaison de la charte nationale
Cibles	Objectif	Action	Responsable	Délai prévisionnel à préciser	Durée (ressources)	Commentaires
	Collectivités locales	Participer à la formation des élus-référents	- Préfecture -CRAM	- 1 ^{er} semestre 2006	-1/2 à 1 journée	-Insister sur le diagnostic

Plan de communication 2006	Rendre omniprésent le sujet de la « Sécurité Routière » au plus près de toutes les situations de conduite et à chaque moment de la vie sociale, professionnelle et culturelle	Contact Préfecture du 22 – Publi-hebdo	- La préfecture définit les modalités du contact établi - La CRAM se propose , pour la thématique « Professionnelle » , d’amener du « rédactionnel » sur différents sujets à définir , sous forme notamment de témoignages d’entreprises	Année 2006		Nécessité d’être informés sur les articles à fournir entre 4 et 6 semaines à l’avance
		Mettre à disposition la documentation INRS sur la problématique du « Risque routier en Entreprise » au niveau du site de la MSR	- La CRAM	Année 2006		